

Embargo jusqu'au 7 février 2008

Lettre ouverte

LA MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME : CESSONS DE DÉNIGRER LE PROJET ET ALLONS DE L'AVANT

Daniel Marcoux, président, Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal

Montréal, le 6 février 2008

Le 20 novembre dernier, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal annonçaient finalement le début des travaux de réalisation du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.

Néanmoins, depuis ce jour et particulièrement depuis le début des consultations publiques sur l'intégration urbaine du projet, nous entendons davantage de récriminations que de contentements.

Pourtant, ce projet unique et novateur est attendu depuis plusieurs décennies et contribuera indubitablement à la revitalisation économique et sociale de l'Est de Montréal, un secteur longtemps délaissé.

Faut-il rappeler que le projet de modernisation de la rue Notre-Dame présente de nombreux avantages majeurs pour toute la population. Il est à la base d'une stratégie visant à mieux desservir l'Est de Montréal. Il permet d'améliorer la desserte en transport en commun. Il contribue à une meilleure fluidité de la circulation et à la réduction du trafic de transit dans les secteurs résidentiels. Il assure la continuité d'un lien cyclable métropolitain. Il favorise l'aménagement de pôles patrimoniaux importants. Enfin, il comporte une préoccupation environnementale avec des considérations au niveau du bruit, de la qualité de l'air et de l'intégration au milieu.

Nous estimons, à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal, que le projet doit être mis en œuvre, dans les plus brefs délais, afin de favoriser tout le potentiel de développement économique qui s'y rattache et d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des citoyens. Il faut cesser de rechercher la perfection, accepter, le cas échéant, de faire des compromis et donner, une fois pour toutes, le coup d'envoi à ce projet essentiel pour les 750 000 résidents de même que les 30 000 entreprises et leurs 300 000 employés.

Il faut aussi se souvenir que tous les acteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux ont unanimement convenu que le projet devait se réaliser sans plus attendre. Toutes les études requises ont été complétées et déposées. Le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) a donné son aval au projet. La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont voté les budgets nécessaires après plus de deux ans de négociation. Que faut-il de plus pour débiter les travaux ? Rien, absolument rien. Chaque jour de délai représente des risques énormes concernant la sécurité des conducteurs, des pertes de vie additionnelles, des dommages matériels et un manque à gagner énorme pour l'économie de Montréal et du Québec tout entier.

La rue Notre-Dame est l'épine dorsale du développement de l'Est de l'île de Montréal. Elle est la porte d'entrée du Port de Montréal, un port d'envergure internationale relié à plus de 80 pays à travers le monde, confirmant son rôle de plaque tournante pour le commerce non seulement pour la ville mais aussi pour la région. Avec ses 18 000 emplois directs et indirects et des retombées économiques d'environ deux milliards de dollars, le Port de Montréal est un acteur de premier plan sur notre territoire.

Il faut aller de l'avant avec le projet de modernisation de la rue Notre-Dame si l'on veut conserver l'avantage concurrentiel de nos entreprises et organisations et en attirer de nouvelles. Il faut également tenir compte des retombées économiques d'un tel projet pour l'Est de Montréal tant en période de construction qu'à la suite de sa mise en service.

Le projet de modernisation de la rue Notre-Dame constitue un outil de développement formidable pour l'Est de l'île de Montréal. Il s'est déjà trop fait attendre ; il est plus que temps de passer à l'action.

À propos de la CCIEIM

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal (CCIEIM) a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts économiques et sociaux des 30 000 entreprises qui composent son territoire. Intervenant engagé du développement et de l'essor économique de sa région, la CCIEIM compte plus de 1 200 membres. Elle est le porte-parole des forces vives du milieu des affaires et un ardent défenseur des intérêts de l'Est de la métropole tout en répondant efficacement aux besoins de ses membres.

- 30 -

Source : Francine Labelle
514 354-5378, poste 225 ou 514 927-4492
flabelle@ccieim.qc.ca